

bonus.ch sur les décomptes de primes-maladie 2016 : la facture risque d'être bien plus salée qu'annoncé !

Les assurés ont déjà reçu ou vont recevoir leur décompte de primes-maladie pour 2016. Par rapport à l'annonce de 4% de hausse des primes-maladie communiquée par l'OFSP qui ne tient compte que d'un certain type de profil, il faut s'attendre à quelques coups de théâtre. Les familles, en particulier, seront les ménages qui cumuleront le plus d'augmentation étant donné la diversité des âges et des franchises.

Il y a un mois, tout le monde a retenu que la hausse des primes-maladie serait de 4%. Pourtant, sur plus de 210'000 primes-maladie pour 2016, 70% vont subir une hausse de plus de 4%. Et c'est même 30% des primes qui grimperont de plus de 8%. Certains assurés doivent même s'attendre à des extrêmes : les primes peuvent varier de -25% à +40% !

Analyse des primes par profil

Suite à ce constat, le site comparateur bonus.ch a mené une étude sur la différence entre les primes les plus chères et les moins chères ainsi que sur les économies potentielles. Pour simplifier cela, les résultats des différences de primes pour l'ensemble des cantons sont présentés sous forme de trois profils distincts : une famille, un couple de retraités et une étudiante.

AG-Argovie

En analysant les primes les plus basses et les primes les plus hautes par canton sur la base de ces profils, on relève qu'une famille de 4 personnes, assurée dans le canton d'Argovie avec la prime la plus haute et, pour ses composants, des franchises respectives de 300/2500/0 et 500, devra payer, au total, 1330.9 CHF par mois. En revanche, dans le cas où la famille change de caisse-maladie pour la prime la moins chère, elle ne devra déboursier "que" 745.6 CHF par mois, soit une économie annuelle maximale de 7023.6 CHF. Bien qu'il s'agisse d'extrêmes dans ce cas, il faut relever tout de même une économie potentielle moyenne de 3511.8 CHF.

Détails des profils

Catégorie d'âge*	Prime	Franchise	Assureur	Modèle	Prime en CHF
David Parent 1	La plus basse	300	Sanagate	TELMED	289.8
	La plus haute		Wincare	STANDARD	485.9
Lucy Parent 2	La plus basse	2500	Sanagate	TELMED	172.5
	La plus haute		Wincare	STANDARD	334.4
Nathan Jeune adulte	La plus basse	1500	Steffisburg KK	HAM	219.5
	La plus haute		Kolping	STANDARD	378.3
Carla Enfant	La plus basse	0	Sanagate	TELMED	63.8
	La plus haute		indivo	STANDARD	132.3
Emily Retraité 1	La plus basse	300	Sanagate	TELMED	289.8
	La plus haute		Wincare	STANDARD	485.9
Richard Retraité 2	La plus basse	500	Sanagate	TELMED	286.4
	La plus haute		Wincare	STANDARD	474.3
Emma Etudiante	La plus basse	500	Birchmeier KK	HAM	272
	La plus haute		Kolping	STANDARD	436.7

* Enfant: couverture avec accident - Jeune-adulte et adulte: couverture avec et sans accident - Retraité : couverture avec accident

Totaux par profil

Ménage	Différence en pourcent*	Economie annuelle maximale en francs	Economie annuelle moyenne potentielle
Famille	44%	7023.6	3511.8
Retraités	40%	4608	2304
Etudiante	38%	1976.4	988.2

*Différence en pourcent : différence entre les primes les plus basses et les primes les plus élevées

AI-Appenzell R/INT.

En analysant les primes les plus basses et les primes les plus hautes par canton sur la base de ces profils, on relève qu'une famille de 4 personnes, assurée dans le canton d'Appenzell R/INT. avec la prime la plus haute et, pour ses composants, des franchises respectives de 300/2500/0 et 500, devra payer, au total, 1069.6 CHF par mois. En revanche, dans le cas où la famille change de caisse-maladie pour la prime la moins chère, elle ne devra déboursier "que" 610.2 CHF par mois, soit une économie annuelle maximale de 5512.8 CHF. Bien qu'il s'agisse d'extrêmes dans ce cas, il faut relever tout de même une économie potentielle moyenne de 2756.4 CHF.

Détails des profils

Catégorie d'âge*	Prime	Franchise	Assureur	Modèle	Prime en CHF
David Parent 1	La plus basse	300	SLKK	TELMED	249.5
	La plus haute		Wincare	STANDARD	391.6
Lucy Parent 2	La plus basse	2500	Assura	STANDARD	138.8
	La plus haute		Wincare	STANDARD	246.2
Nathan Jeune adulte	La plus basse	1500	SLKK	TELMED	167
	La plus haute		indivo	STANDARD	316
Carla Enfant	La plus basse	0	SLKK	TELMED	54.9
	La plus haute		indivo	STANDARD	115.8
Emily Retraité 1	La plus basse	300	SLKK	TELMED	249.5
	La plus haute		Wincare	STANDARD	391.6
Richard Retraité 2	La plus basse	500	SLKK	TELMED	237.8
	La plus haute		Wincare	STANDARD	380
Emma Etudiante	La plus basse	500	Sumiswalder KK	TELMED	223
	La plus haute		indivo	STANDARD	374.4

* Enfant: couverture avec accident - Jeune-adulte et adulte: couverture avec et sans accident - Retraité : couverture avec accident

Totaux par profil

Ménage	Différence en pourcent*	Economie annuelle maximale en francs	Economie annuelle moyenne potentielle
Famille	43%	5512.8	2756.4
Retraités	37%	3411.6	1705.8
Etudiante	40%	1816.8	908.4

*Différence en pourcent : différence entre les primes les plus basses et les primes les plus élevées

En analysant les primes les plus basses et les primes les plus hautes par canton sur la base de ces profils, on relève qu'une famille de 4 personnes, assurée dans le canton d' Appenzell R/EXT. avec la prime la plus haute et, pour ses composants, des franchises respectives de 300/2500/0 et 500, devra payer, au total, 1241.2 CHF par mois. En revanche, dans le cas où la famille change de caisse-maladie pour la prime la moins chère, elle ne devra déboursier "que" 658.9 CHF par mois, soit une économie annuelle maximale de 6987.6 CHF. Bien qu'il s'agisse d'extrêmes dans ce cas, il faut relever tout de même une économie potentielle moyenne de 3493.8 CHF.

Détails des profils

Catégorie d'âge*	Prime	Franchise	Assureur	Modèle	Prime en CHF
David Parent 1	La plus basse	300	SLKK	TELMED	266.8
	La plus haute		Wincare	STANDARD	452.7
Lucy Parent 2	La plus basse	2500	SLKK	TELMED	149.9
	La plus haute		Wincare	STANDARD	303.4
Nathan Jeune adulte	La plus basse	1500	SLKK	TELMED	183.5
	La plus haute		indivo	STANDARD	357
Carla Enfant	La plus basse	0	SLKK	TELMED	58.7
	La plus haute		indivo	STANDARD	128.1
<hr/>					
Emily Retraité 1	La plus basse	300	SLKK	TELMED	266.8
	La plus haute		Wincare	STANDARD	452.7
Richard Retraité 2	La plus basse	500	SLKK	TELMED	255.2
	La plus haute		Wincare	STANDARD	441.1
<hr/>					
Emma Etudiante	La plus basse	500	Sumiswalder KK	TELMED	237.9
	La plus haute		indivo	STANDARD	415.4

* Enfant: couverture avec accident - Jeune-adulte et adulte: couverture avec et sans accident - Retraité : couverture avec accident

Totaux par profil

Ménage	Différence en pourcent*	Economie annuelle maximale en francs	Economie annuelle moyenne potentielle
Famille	47%	6987.6	3493.8
Retraités	42%	4461.6	2230.8
Etudiante	43%	2130	1065

*Différence en pourcent : différence entre les primes les plus basses et les primes les plus élevées

En analysant les primes les plus basses et les primes les plus hautes par canton sur la base de ces profils, on relève qu'une famille de 4 personnes, assurée dans le canton de Berne avec la prime la plus haute et, pour ses composants, des franchises respectives de 300/2500/0 et 500, devra payer, au total, 1973.4 CHF par mois. En revanche, dans le cas où la famille change de caisse-maladie pour la prime la moins chère, elle ne devra déboursier "que" 955.3 CHF par mois, soit une économie annuelle maximale de 12217.2 CHF. Bien qu'il s'agisse d'extrêmes dans ce cas, il faut relever tout de même une économie potentielle moyenne de 6108.6 CHF.

Détails des profils

Catégorie d'âge*	Prime	Franchise	Assureur	Modèle	Prime en CHF
David Parent 1	La plus basse	300	Atupri	TELMED	366.4
	La plus haute		Kolping	STANDARD	693.3
Lucy Parent 2	La plus basse	2500	Assura	PHARMED	227.5
	La plus haute		Kolping	STANDARD	525.5
Nathan Jeune adulte	La plus basse	1500	Atupri	TELMED	278.1
	La plus haute		Kolping	STANDARD	588.7
Carla Enfant	La plus basse	0	Supra	HAM	83.3
	La plus haute		indivo	STANDARD	165.9
<hr/>					
Emily Retraité 1	La plus basse	300	Atupri	TELMED	366.4
	La plus haute		Kolping	STANDARD	693.3
Richard Retraité 2	La plus basse	500	Atupri	TELMED	354.8
	La plus haute		Kolping	STANDARD	681.7
<hr/>					
Emma Etudiante	La plus basse	500	Atupri	TELMED	336.5
	La plus haute		Kolping	STANDARD	647.1

* Enfant: couverture avec accident - Jeune-adulte et adulte: couverture avec et sans accident - Retraité : couverture avec accident

Totaux par profil

Ménage	Différence en pourcent*	Economie annuelle maximale en francs	Economie annuelle moyenne potentielle
Famille	52%	12217.2	6108.6
Retraités	48%	7845.6	3922.8
Etudiante	48%	3727.2	1863.6

*Différence en pourcent : différence entre les primes les plus basses et les primes les plus élevées

En analysant les primes les plus basses et les primes les plus hautes par canton sur la base de ces profils, on relève qu'une famille de 4 personnes, assurée dans le canton de Bâle-Campagne avec la prime la plus haute et, pour ses composants, des franchises respectives de 300/2500/0 et 500, devra payer, au total, 1571.1 CHF par mois. En revanche, dans le cas où la famille change de caisse-maladie pour la prime la moins chère, elle ne devra déboursier "que" 900.8 CHF par mois, soit une économie annuelle maximale de 8043.6 CHF. Bien qu'il s'agisse d'extrêmes dans ce cas, il faut relever tout de même une économie potentielle moyenne de 4021.8 CHF.

Détails des profils

Catégorie d'âge*	Prime	Franchise	Assureur	Modèle	Prime en CHF
David Parent 1	La plus basse	300	Sanagate	TELMED	346.9
	La plus haute		indivo	STANDARD	545
Lucy Parent 2	La plus basse	2500	Sanagate	TELMED	206.5
	La plus haute		indivo	STANDARD	387.6
Nathan Jeune adulte	La plus basse	1500	Avenir (GM)	TELMED	271.1
	La plus haute		indivo	STANDARD	475
Carla Enfant	La plus basse	0	Sanagate	TELMED	76.3
	La plus haute		indivo	STANDARD	163.5
<hr/>					
Emily Retraité 1	La plus basse	300	Sanagate	TELMED	346.9
	La plus haute		indivo	STANDARD	545
Richard Retraité 2	La plus basse	500	Avenir (GM)	TELMED	338.7
	La plus haute		indivo	STANDARD	533.4
<hr/>					
Emma Etudiante	La plus basse	500	Sumiswalder KK	HMO	323.5
	La plus haute		indivo	STANDARD	533.4

* Enfant: couverture avec accident - Jeune-adulte et adulte: couverture avec et sans accident - Retraité : couverture avec accident

Totaux par profil

Ménage	Différence en pourcent*	Economie annuelle maximale en francs	Economie annuelle moyenne potentielle
Famille	43%	8043.6	4021.8
Retraités	36%	4713.6	2356.8
Etudiante	39%	2518.8	1259.4

*Différence en pourcent : différence entre les primes les plus basses et les primes les plus élevées

En analysant les primes les plus basses et les primes les plus hautes par canton sur la base de ces profils, on relève qu'une famille de 4 personnes, assurée dans le canton de Bâle-Ville avec la prime la plus haute et, pour ses composants, des franchises respectives de 300/2500/0 et 500, devra payer, au total, 2219 CHF par mois. En revanche, dans le cas où la famille change de caisse-maladie pour la prime la moins chère, elle ne devra déboursier "que" 1078.9 CHF par mois, soit une économie annuelle maximale de 13681.2 CHF. Bien qu'il s'agisse d'extrêmes dans ce cas, il faut relever tout de même une économie potentielle moyenne de 6840.6 CHF.

Détails des profils

Catégorie d'âge*	Prime	Franchise	Assureur	Modèle	Prime en CHF
David Parent 1	La plus basse	300	Assura	PHARMED	402
	La plus haute		Kolping	STANDARD	768.5
Lucy Parent 2	La plus basse	2500	Assura	PHARMED	254.6
	La plus haute		Kolping	STANDARD	595.4
Nathan Jeune adulte	La plus basse	1500	Avenir (GM)	TELMED	329.2
	La plus haute		Kolping	STANDARD	660.1
Carla Enfant	La plus basse	0	Arcosana	TELMED	93.1
	La plus haute		indivo	STANDARD	195
Emily Retraité 1	La plus basse	300	Assura	PHARMED	402
	La plus haute		Kolping	STANDARD	768.5
Richard Retraité 2	La plus basse	500	Assura	PHARMED	390.4
	La plus haute		Kolping	STANDARD	756.9
Emma Etudiante	La plus basse	500	Avenir (GM)	TELMED	387.6
	La plus haute		Kolping	STANDARD	718.5

* Enfant: couverture avec accident - Jeune-adulte et adulte: couverture avec et sans accident - Retraité : couverture avec accident

Totaux par profil

Ménage	Différence en pourcent*	Economie annuelle maximale en francs	Economie annuelle moyenne potentielle
Famille	51%	13681.2	6840.6
Retraités	48%	8796	4398
Etudiante	46%	3970.8	1985.4

*Différence en pourcent : différence entre les primes les plus basses et les primes les plus élevées

En analysant les primes les plus basses et les primes les plus hautes par canton sur la base de ces profils, on relève qu'une famille de 4 personnes, assurée dans le canton de Fribourg avec la prime la plus haute et, pour ses composants, des franchises respectives de 300/2500/0 et 500, devra payer, au total, 2004.1 CHF par mois. En revanche, dans le cas où la famille change de caisse-maladie pour la prime la moins chère, elle ne devra déboursier "que" 858.5 CHF par mois, soit une économie annuelle maximale de 13747.2 CHF. Bien qu'il s'agisse d'extrêmes dans ce cas, il faut relever tout de même une économie potentielle moyenne de 6873.6 CHF.

Détails des profils

Catégorie d'âge*	Prime	Franchise	Assureur	Modèle	Prime en CHF
David Parent 1	La plus basse	300	SWICA	TELMED	333.7
	La plus haute		Kolping	STANDARD	705
Lucy Parent 2	La plus basse	2500	Sanagate	TELMED	200
	La plus haute		Kolping	STANDARD	536.4
Nathan Jeune adulte	La plus basse	1500	SWICA	TELMED	250.9
	La plus haute		Kolping	STANDARD	599.8
Carla Enfant	La plus basse	0	Sanagate	TELMED	73.9
	La plus haute		Kolping	STANDARD	162.9
<hr/>					
Emily Retraité 1	La plus basse	300	SWICA	TELMED	333.7
	La plus haute		Kolping	STANDARD	705
Richard Retraité 2	La plus basse	500	SWICA	TELMED	322.1
	La plus haute		Kolping	STANDARD	693.4
<hr/>					
Emma Etudiante	La plus basse	500	SWICA	TELMED	307.4
	La plus haute		Kolping	STANDARD	658.2

* Enfant: couverture avec accident - Jeune-adulte et adulte: couverture avec et sans accident - Retraité : couverture avec accident

Totaux par profil

Ménage	Différence en pourcent*	Economie annuelle maximale en francs	Economie annuelle moyenne potentielle
Famille	57%	13747.2	6873.6
Retraités	53%	8911.2	4455.6
Etudiante	53%	4209.6	2104.8

*Différence en pourcent : différence entre les primes les plus basses et les primes les plus élevées

En analysant les primes les plus basses et les primes les plus hautes par canton sur la base de ces profils, on relève qu'une famille de 4 personnes, assurée dans le canton de Genève avec la prime la plus haute et, pour ses composants, des franchises respectives de 300/2500/0 et 500, devra payer, au total, 2249.9 CHF par mois. En revanche, dans le cas où la famille change de caisse-maladie pour la prime la moins chère, elle ne devra déboursier "que" 1058 CHF par mois, soit une économie annuelle maximale de 14302.8 CHF. Bien qu'il s'agisse d'extrêmes dans ce cas, il faut relever tout de même une économie potentielle moyenne de 7151.4 CHF.

Détails des profils

Catégorie d'âge*	Prime	Franchise	Assureur	Modèle	Prime en CHF
David Parent 1	La plus basse	300	Supra	HAM	398.4
	La plus haute		Kolping	STANDARD	779
Lucy Parent 2	La plus basse	2500	Supra	HAM	251.2
	La plus haute		Wincare	STANDARD	606.5
Nathan Jeune adulte	La plus basse	1500	Supra	HAM	328.4
	La plus haute		Kolping	STANDARD	670.1
Carla Enfant	La plus basse	0	Supra	HAM	80
	La plus haute		Wincare	STANDARD	194.3
<hr/>					
Emily Retraité 1	La plus basse	300	Supra	HAM	398.4
	La plus haute		Kolping	STANDARD	779
Richard Retraité 2	La plus basse	500	Supra	HAM	386.8
	La plus haute		Kolping	STANDARD	767.4
<hr/>					
Emma Etudiante	La plus basse	500	Supra	HAM	386.8
	La plus haute		Kolping	STANDARD	728.5

* Enfant: couverture avec accident - Jeune-adulte et adulte: couverture avec et sans accident - Retraité : couverture avec accident

Totaux par profil

Ménage	Différence en pourcent*	Economie annuelle maximale en francs	Economie annuelle moyenne potentielle
Famille	53%	14302.8	7151.4
Retraités	49%	9134.4	4567.2
Etudiante	47%	4100.4	2050.2

*Différence en pourcent : différence entre les primes les plus basses et les primes les plus élevées

En analysant les primes les plus basses et les primes les plus hautes par canton sur la base de ces profils, on relève qu'une famille de 4 personnes, assurée dans le canton de Glaris avec la prime la plus haute et, pour ses composants, des franchises respectives de 300/2500/0 et 500, devra payer, au total, 1488.3 CHF par mois. En revanche, dans le cas où la famille change de caisse-maladie pour la prime la moins chère, elle ne devra déboursier "que" 686.5 CHF par mois, soit une économie annuelle maximale de 9621.6 CHF. Bien qu'il s'agisse d'extrêmes dans ce cas, il faut relever tout de même une économie potentielle moyenne de 4810.8 CHF.

Détails des profils

Catégorie d'âge*	Prime	Franchise	Assureur	Modèle	Prime en CHF
David Parent 1	La plus basse	300	SLKK	TELMED	275.9
	La plus haute		Wincare	STANDARD	544
Lucy Parent 2	La plus basse	2500	SLKK	TELMED	155
	La plus haute		Wincare	STANDARD	388.7
Nathan Jeune adulte	La plus basse	1500	SLKK	TELMED	194.9
	La plus haute		Wincare	STANDARD	419.6
Carla Enfant	La plus basse	0	SLKK	TELMED	60.7
	La plus haute		Wincare	STANDARD	136
Emily Retraité 1	La plus basse	300	SLKK	TELMED	275.9
	La plus haute		Wincare	STANDARD	544
Richard Retraité 2	La plus basse	500	SLKK	TELMED	264.3
	La plus haute		Wincare	STANDARD	532.4
Emma Etudiante	La plus basse	500	SLKK	TELMED	253.2
	La plus haute		Wincare	STANDARD	478

* Enfant: couverture avec accident - Jeune-adulte et adulte: couverture avec et sans accident - Retraité : couverture avec accident

Totaux par profil

Ménage	Différence en pourcent*	Economie annuelle maximale en francs	Economie annuelle moyenne potentielle
Famille	54%	9621.6	4810.8
Retraités	50%	6434.4	3217.2
Etudiante	47%	2697.6	1348.8

*Différence en pourcent : différence entre les primes les plus basses et les primes les plus élevées

En analysant les primes les plus basses et les primes les plus hautes par canton sur la base de ces profils, on relève qu'une famille de 4 personnes, assurée dans le canton des Grisons avec la prime la plus haute et, pour ses composants, des franchises respectives de 300/2500/0 et 500, devra payer, au total, 1393.9 CHF par mois. En revanche, dans le cas où la famille change de caisse-maladie pour la prime la moins chère, elle ne devra déboursier "que" 676.25 CHF par mois, soit une économie annuelle maximale de 8611.8 CHF. Bien qu'il s'agisse d'extrêmes dans ce cas, il faut relever tout de même une économie potentielle moyenne de 4305.9 CHF.

Détails des profils

Catégorie d'âge*	Prime	Franchise	Assureur	Modèle	Prime en CHF
David Parent 1	La plus basse	300	Supra	HAM	264
	La plus haute		Wincare	STANDARD	512.8
Lucy Parent 2	La plus basse	2500	SLKK	TELMED	156.85
	La plus haute		Wincare	STANDARD	359.6
Nathan Jeune adulte	La plus basse	1500	Supra	HAM	194
	La plus haute		Wincare	STANDARD	391.6
Carla Enfant	La plus basse	0	SLKK	TELMED	61.4
	La plus haute		indivo	STANDARD	129.9
Emily Retraité 1	La plus basse	300	Supra	HAM	264
	La plus haute		Wincare	STANDARD	512.8
Richard Retraité 2	La plus basse	500	Supra	HAM	252.4
	La plus haute		Wincare	STANDARD	501.2
Emma Etudiante	La plus basse	500	Supra	HAM	252.4
	La plus haute		Wincare	STANDARD	450

* Enfant: couverture avec accident - Jeune-adulte et adulte: couverture avec et sans accident - Retraité : couverture avec accident

Totaux par profil

Ménage	Différence en pourcent*	Economie annuelle maximale en francs	Economie annuelle moyenne potentielle
Famille	51%	8611.8	4305.9
Retraités	49%	5971.2	2985.6
Etudiante	44%	2371.2	1185.6

*Différence en pourcent : différence entre les primes les plus basses et les primes les plus élevées

En analysant les primes les plus basses et les primes les plus hautes par canton sur la base de ces profils, on relève qu'une famille de 4 personnes, assurée dans le canton du Jura avec la prime la plus haute et, pour ses composants, des franchises respectives de 300/2500/0 et 500, devra payer, au total, 2013.2 CHF par mois. En revanche, dans le cas où la famille change de caisse-maladie pour la prime la moins chère, elle ne devra déboursier "que" 917.3 CHF par mois, soit une économie annuelle maximale de 13150.8 CHF. Bien qu'il s'agisse d'extrêmes dans ce cas, il faut relever tout de même une économie potentielle moyenne de 6575.4 CHF.

Détails des profils

Catégorie d'âge*	Prime	Franchise	Assureur	Modèle	Prime en CHF
David Parent 1	La plus basse	300	Supra	HAM	356
	La plus haute		Kolping	STANDARD	710
Lucy Parent 2	La plus basse	2500	Supra	HAM	211.8
	La plus haute		Kolping	STANDARD	541
Nathan Jeune adulte	La plus basse	1500	Intras	TELMED	268.6
	La plus haute		Kolping	STANDARD	604.5
Carla Enfant	La plus basse	0	EGK Laufen	TELMED	80.9
	La plus haute		Kolping	STANDARD	157.7
Emily Retraité 1	La plus basse	300	Supra	HAM	356
	La plus haute		Kolping	STANDARD	710
Richard Retraité 2	La plus basse	500	Supra	HAM	344.4
	La plus haute		Kolping	STANDARD	698.4
Emma Etudiante	La plus basse	500	Intras	TELMED	327
	La plus haute		Kolping	STANDARD	662.9

* Enfant: couverture avec accident - Jeune-adulte et adulte: couverture avec et sans accident - Retraité : couverture avec accident

Totaux par profil

Ménage	Différence en pourcent*	Economie annuelle maximale en francs	Economie annuelle moyenne potentielle
Famille	54%	13150.8	6575.4
Retraités	50%	8496	4248
Etudiante	51%	4030.8	2015.4

*Différence en pourcent : différence entre les primes les plus basses et les primes les plus élevées

En analysant les primes les plus basses et les primes les plus hautes par canton sur la base de ces profils, on relève qu'une famille de 4 personnes, assurée dans le canton de Lucerne avec la prime la plus haute et, pour ses composants, des franchises respectives de 300/2500/0 et 500, devra payer, au total, 1364.15 CHF par mois. En revanche, dans le cas où la famille change de caisse-maladie pour la prime la moins chère, elle ne devra déboursier "que" 745.3 CHF par mois, soit une économie annuelle maximale de 7426.2 CHF. Bien qu'il s'agisse d'extrêmes dans ce cas, il faut relever tout de même une économie potentielle moyenne de 3713.1 CHF.

Détails des profils

Catégorie d'âge*	Prime	Franchise	Assureur	Modèle	Prime en CHF
David Parent 1	La plus basse	300	Supra	HAM	288
	La plus haute		Wincare	STANDARD	495.7
Lucy Parent 2	La plus basse	2500	Supra	HAM	180.1
	La plus haute		Wincare	STANDARD	343.6
Nathan Jeune adulte	La plus basse	1500	Luzerner Hint. KK	HAM	216.4
	La plus haute		KLuG	STANDARD	389.55
Carla Enfant	La plus basse	0	Supra	HAM	60.8
	La plus haute		indivo	STANDARD	135.3
Emily Retraité 1	La plus basse	300	Supra	HAM	288
	La plus haute		Wincare	STANDARD	495.7
Richard Retraité 2	La plus basse	500	Supra	HAM	276.4
	La plus haute		Wincare	STANDARD	484.1
Emma Etudiante	La plus basse	500	Luzerner Hint. KK	HAM	271.55
	La plus haute		KLuG	STANDARD	447.9

* Enfant: couverture avec accident - Jeune-adulte et adulte: couverture avec et sans accident - Retraité : couverture avec accident

Totaux par profil

Ménage	Différence en pourcent*	Economie annuelle maximale en francs	Economie annuelle moyenne potentielle
Famille	45%	7426.2	3713.1
Retraités	42%	4984.8	2492.4
Etudiante	39%	2116.2	1058.1

*Différence en pourcent : différence entre les primes les plus basses et les primes les plus élevées

En analysant les primes les plus basses et les primes les plus hautes par canton sur la base de ces profils, on relève qu'une famille de 4 personnes, assurée dans le canton de Neuchâtel avec la prime la plus haute et, pour ses composants, des franchises respectives de 300/2500/0 et 500, devra payer, au total, 1735.3 CHF par mois. En revanche, dans le cas où la famille change de caisse-maladie pour la prime la moins chère, elle ne devra déboursier "que" 958.1 CHF par mois, soit une économie annuelle maximale de 9326.4 CHF. Bien qu'il s'agisse d'extrêmes dans ce cas, il faut relever tout de même une économie potentielle moyenne de 4663.2 CHF.

Détails des profils

Catégorie d'âge*	Prime	Franchise	Assureur	Modèle	Prime en CHF
David Parent 1	La plus basse	300	Sanagate	TELMED	364.6
	La plus haute		Kolping	STANDARD	612
Lucy Parent 2	La plus basse	2500	Sanagate	TELMED	219.7
	La plus haute		Kolping	STANDARD	449.9
Nathan Jeune adulte	La plus basse	1500	CSS	HMO	293.6
	La plus haute		Kolping	STANDARD	511.4
Carla Enfant	La plus basse	0	Sanagate	TELMED	80.2
	La plus haute		indivo	STANDARD	162
<hr/>					
Emily Retraité 1	La plus basse	300	Sanagate	TELMED	364.6
	La plus haute		Kolping	STANDARD	612
Richard Retraité 2	La plus basse	500	Sanagate	TELMED	360.2
	La plus haute		Kolping	STANDARD	600.4
<hr/>					
Emma Etudiante	La plus basse	500	CSS	HMO	352
	La plus haute		Kolping	STANDARD	569.8

* Enfant: couverture avec accident - Jeune-adulte et adulte: couverture avec et sans accident - Retraité : couverture avec accident

Totaux par profil

Ménage	Différence en pourcent*	Economie annuelle maximale en francs	Economie annuelle moyenne potentielle
Famille	45%	9326.4	4663.2
Retraités	40%	5851.2	2925.6
Etudiante	38%	2613.6	1306.8

*Différence en pourcent : différence entre les primes les plus basses et les primes les plus élevées

En analysant les primes les plus basses et les primes les plus hautes par canton sur la base de ces profils, on relève qu'une famille de 4 personnes, assurée dans le canton de Nidwald avec la prime la plus haute et, pour ses composants, des franchises respectives de 300/2500/0 et 500, devra payer, au total, 1207.9 CHF par mois. En revanche, dans le cas où la famille change de caisse-maladie pour la prime la moins chère, elle ne devra déboursier "que" 600.85 CHF par mois, soit une économie annuelle maximale de 7284.6 CHF. Bien qu'il s'agisse d'extrêmes dans ce cas, il faut relever tout de même une économie potentielle moyenne de 3642.3 CHF.

Détails des profils

Catégorie d'âge*	Prime	Franchise	Assureur	Modèle	Prime en CHF
David Parent 1	La plus basse	300	SLKK	TELMED	245.6
	La plus haute		Sanitas	STANDARD	452.8
Lucy Parent 2	La plus basse	2500	SLKK	TELMED	137.95
	La plus haute		Sanitas	STANDARD	303.5
Nathan Jeune adulte	La plus basse	1500	SLKK	TELMED	163.3
	La plus haute		Sanitas	STANDARD	337.6
Carla Enfant	La plus basse	0	SLKK	TELMED	54
	La plus haute		indivo	STANDARD	114
Emily Retraité 1	La plus basse	300	SLKK	TELMED	245.6
	La plus haute		Sanitas	STANDARD	452.8
Richard Retraité 2	La plus basse	500	SLKK	TELMED	233.9
	La plus haute		Sanitas	STANDARD	441.2
Emma Etudiante	La plus basse	500	SLKK	TELMED	221.6
	La plus haute		Sanitas	STANDARD	396

* Enfant: couverture avec accident - Jeune-adulte et adulte: couverture avec et sans accident - Retraité : couverture avec accident

Totaux par profil

Ménage	Différence en pourcent*	Economie annuelle maximale en francs	Economie annuelle moyenne potentielle
Famille	50%	7284.6	3642.3
Retraités	46%	4974	2487
Etudiante	44%	2092.8	1046.4

*Différence en pourcent : différence entre les primes les plus basses et les primes les plus élevées

En analysant les primes les plus basses et les primes les plus hautes par canton sur la base de ces profils, on relève qu'une famille de 4 personnes, assurée dans le canton d'Obwald avec la prime la plus haute et, pour ses composants, des franchises respectives de 300/2500/0 et 500, devra payer, au total, 1126.1 CHF par mois. En revanche, dans le cas où la famille change de caisse-maladie pour la prime la moins chère, elle ne devra déboursier "que" 596.8 CHF par mois, soit une économie annuelle maximale de 6351.6 CHF. Bien qu'il s'agisse d'extrêmes dans ce cas, il faut relever tout de même une économie potentielle moyenne de 3175.8 CHF.

Détails des profils

Catégorie d'âge*	Prime	Franchise	Assureur	Modèle	Prime en CHF
David Parent 1	La plus basse	300	Assura	HAM	237.9
	La plus haute		Sanitas	STANDARD	415.4
Lucy Parent 2	La plus basse	2500	Assura	STANDARD	132.2
	La plus haute		Sanitas	STANDARD	268.5
Nathan Jeune adulte	La plus basse	1500	Assura	HAM	167.9
	La plus haute		indivo	STANDARD	324
Carla Enfant	La plus basse	0	SLKK	TELMED	58.8
	La plus haute		indivo	STANDARD	118.2
Emily Retraité 1	La plus basse	300	Assura	HAM	237.9
	La plus haute		Sanitas	STANDARD	415.4
Richard Retraité 2	La plus basse	500	Assura	HAM	226.3
	La plus haute		Sanitas	STANDARD	403.8
Emma Etudiante	La plus basse	500	Assura	HAM	226.3
	La plus haute		indivo	STANDARD	382.4

* Enfant: couverture avec accident - Jeune-adulte et adulte: couverture avec et sans accident - Retraité : couverture avec accident

Totaux par profil

Ménage	Différence en pourcent*	Economie annuelle maximale en francs	Economie annuelle moyenne potentielle
Famille	47%	6351.6	3175.8
Retraités	43%	4260	2130
Etudiante	41%	1873.2	936.6

*Différence en pourcent : différence entre les primes les plus basses et les primes les plus élevées

En analysant les primes les plus basses et les primes les plus hautes par canton sur la base de ces profils, on relève qu'une famille de 4 personnes, assurée dans le canton de Saint-Gall avec la prime la plus haute et, pour ses composants, des franchises respectives de 300/2500/0 et 500, devra payer, au total, 1444.7 CHF par mois. En revanche, dans le cas où la famille change de caisse-maladie pour la prime la moins chère, elle ne devra déboursier "que" 758 CHF par mois, soit une économie annuelle maximale de 8240.4 CHF. Bien qu'il s'agisse d'extrêmes dans ce cas, il faut relever tout de même une économie potentielle moyenne de 4120.2 CHF.

Détails des profils

Catégorie d'âge*	Prime	Franchise	Assureur	Modèle	Prime en CHF
David Parent 1	La plus basse	300	Sanagate	TELMED	295.7
	La plus haute		Kolping	STANDARD	518.5
Lucy Parent 2	La plus basse	2500	Sanagate	TELMED	176
	La plus haute		Kolping	STANDARD	362.9
Nathan Jeune adulte	La plus basse	1500	Atupri	HMO	221.6
	La plus haute		Kolping	STANDARD	422.6
Carla Enfant	La plus basse	0	Assura	HAM	64.7
	La plus haute		indivo	STANDARD	140.7
<hr/>					
Emily Retraité 1	La plus basse	300	Sanagate	TELMED	295.7
	La plus haute		Kolping	STANDARD	518.5
Richard Retraité 2	La plus basse	500	Sanagate	TELMED	292.2
	La plus haute		Kolping	STANDARD	506.9
<hr/>					
Emma Etudiante	La plus basse	500	Atupri	HMO	280
	La plus haute		Kolping	STANDARD	481

* Enfant: couverture avec accident - Jeune-adulte et adulte: couverture avec et sans accident - Retraité : couverture avec accident

Totaux par profil

Ménage	Différence en pourcent*	Economie annuelle maximale en francs	Economie annuelle moyenne potentielle
Famille	48%	8240.4	4120.2
Retraités	43%	5250	2625
Etudiante	42%	2412	1206

*Différence en pourcent : différence entre les primes les plus basses et les primes les plus élevées

En analysant les primes les plus basses et les primes les plus hautes par canton sur la base de ces profils, on relève qu'une famille de 4 personnes, assurée dans le canton de Schaffhouse avec la prime la plus haute et, pour ses composants, des franchises respectives de 300/2500/0 et 500, devra payer, au total, 1471.8 CHF par mois. En revanche, dans le cas où la famille change de caisse-maladie pour la prime la moins chère, elle ne devra déboursier "que" 793.15 CHF par mois, soit une économie annuelle maximale de 8143.8 CHF. Bien qu'il s'agisse d'extrêmes dans ce cas, il faut relever tout de même une économie potentielle moyenne de 4071.9 CHF.

Détails des profils

Catégorie d'âge*	Prime	Franchise	Assureur	Modèle	Prime en CHF
David Parent 1	La plus basse	300	SLKK	TELMED	314.8
	La plus haute		Wincare	STANDARD	536.6
Lucy Parent 2	La plus basse	2500	SLKK	TELMED	176.85
	La plus haute		Wincare	STANDARD	381.8
Nathan Jeune adulte	La plus basse	1500	SLKK	TELMED	232.2
	La plus haute		Wincare	STANDARD	413
Carla Enfant	La plus basse	0	SLKK	TELMED	69.3
	La plus haute		indivo	STANDARD	140.4
Emily Retraité 1	La plus basse	300	SLKK	TELMED	314.8
	La plus haute		Wincare	STANDARD	536.6
Richard Retraité 2	La plus basse	500	SLKK	TELMED	303.1
	La plus haute		Wincare	STANDARD	525
Emma Etudiante	La plus basse	500	SLKK	TELMED	290.6
	La plus haute		Wincare	STANDARD	471.4

* Enfant: couverture avec accident - Jeune-adulte et adulte: couverture avec et sans accident - Retraité : couverture avec accident

Totaux par profil

Ménage	Différence en pourcent*	Economie annuelle maximale en francs	Economie annuelle moyenne potentielle
Famille	46%	8143.8	4071.9
Retraités	42%	5324.4	2662.2
Etudiante	38%	2169.6	1084.8

*Différence en pourcent : différence entre les primes les plus basses et les primes les plus élevées

En analysant les primes les plus basses et les primes les plus hautes par canton sur la base de ces profils, on relève qu'une famille de 4 personnes, assurée dans le canton de Soleure avec la prime la plus haute et, pour ses composants, des franchises respectives de 300/2500/0 et 500, devra payer, au total, 1331.2 CHF par mois. En revanche, dans le cas où la famille change de caisse-maladie pour la prime la moins chère, elle ne devra déboursier "que" 771.6 CHF par mois, soit une économie annuelle maximale de 6715.2 CHF. Bien qu'il s'agisse d'extrêmes dans ce cas, il faut relever tout de même une économie potentielle moyenne de 3357.6 CHF.

Détails des profils

Catégorie d'âge*	Prime	Franchise	Assureur	Modèle	Prime en CHF
David Parent 1	La plus basse	300	Sanagate	TELMED	306.6
	La plus haute		Vivacare	STANDARD	481.9
Lucy Parent 2	La plus basse	2500	SLKK	TELMED	172.6
	La plus haute		Vivacare	STANDARD	330.4
Nathan Jeune adulte	La plus basse	1500	SLKK	TELMED	224.9
	La plus haute		indivo	STANDARD	383
Carla Enfant	La plus basse	0	Sanagate	TELMED	67.5
	La plus haute		indivo	STANDARD	135.9
Emily Retraité 1	La plus basse	300	Sanagate	TELMED	306.6
	La plus haute		Vivacare	STANDARD	481.9
Richard Retraité 2	La plus basse	500	SLKK	TELMED	295.5
	La plus haute		Vivacare	STANDARD	470.2
Emma Etudiante	La plus basse	500	SLKK	TELMED	283.2
	La plus haute		indivo	STANDARD	441.4

* Enfant: couverture avec accident - Jeune-adulte et adulte: couverture avec et sans accident - Retraité : couverture avec accident

Totaux par profil

Ménage	Différence en pourcent*	Economie annuelle maximale en francs	Economie annuelle moyenne potentielle
Famille	42%	6715.2	3357.6
Retraités	37%	4200	2100
Etudiante	36%	1898.4	949.2

*Différence en pourcent : différence entre les primes les plus basses et les primes les plus élevées

En analysant les primes les plus basses et les primes les plus hautes par canton sur la base de ces profils, on relève qu'une famille de 4 personnes, assurée dans le canton de Schwytz avec la prime la plus haute et, pour ses composants, des franchises respectives de 300/2500/0 et 500, devra payer, au total, 1309.8 CHF par mois. En revanche, dans le cas où la famille change de caisse-maladie pour la prime la moins chère, elle ne devra déboursier "que" 721.95 CHF par mois, soit une économie annuelle maximale de 7054.2 CHF. Bien qu'il s'agisse d'extrêmes dans ce cas, il faut relever tout de même une économie potentielle moyenne de 3527.1 CHF.

Détails des profils

Catégorie d'âge*	Prime	Franchise	Assureur	Modèle	Prime en CHF
David Parent 1	La plus basse	300	SLKK	TELMED	289.9
	La plus haute		Wincare	STANDARD	472.7
Lucy Parent 2	La plus basse	2500	SLKK	TELMED	162.85
	La plus haute		Wincare	STANDARD	322.1
Nathan Jeune adulte	La plus basse	1500	SLKK	TELMED	205.4
	La plus haute		Supra	STANDARD	380
Carla Enfant	La plus basse	0	SLKK	TELMED	63.8
	La plus haute		Supra	STANDARD	135
<hr/>					
Emily Retraité 1	La plus basse	300	SLKK	TELMED	289.9
	La plus haute		Wincare	STANDARD	472.7
Richard Retraité 2	La plus basse	500	SLKK	TELMED	278.2
	La plus haute		Wincare	STANDARD	461.1
<hr/>					
Emma Etudiante	La plus basse	500	Agrisano	HAM	263.4
	La plus haute		Supra	STANDARD	438.4

* Enfant: couverture avec accident - Jeune-adulte et adulte: couverture avec et sans accident - Retraité : couverture avec accident

Totaux par profil

Ménage	Différence en pourcent*	Economie annuelle maximale en francs	Economie annuelle moyenne potentielle
Famille	45%	7054.2	3527.1
Retraités	39%	4388.4	2194.2
Etudiante	40%	2100	1050

*Différence en pourcent : différence entre les primes les plus basses et les primes les plus élevées

En analysant les primes les plus basses et les primes les plus hautes par canton sur la base de ces profils, on relève qu'une famille de 4 personnes, assurée dans le canton de Turgovie avec la prime la plus haute et, pour ses composants, des franchises respectives de 300/2500/0 et 500, devra payer, au total, 1382.6 CHF par mois. En revanche, dans le cas où la famille change de caisse-maladie pour la prime la moins chère, elle ne devra déboursier "que" 747.1 CHF par mois, soit une économie annuelle maximale de 7626 CHF. Bien qu'il s'agisse d'extrêmes dans ce cas, il faut relever tout de même une économie potentielle moyenne de 3813 CHF.

Détails des profils

Catégorie d'âge*	Prime	Franchise	Assureur	Modèle	Prime en CHF
David Parent 1	La plus basse	300	Compact	TELMED	294.1
	La plus haute		Kolping	STANDARD	494.5
Lucy Parent 2	La plus basse	2500	Assura	PHARMED	169.2
	La plus haute		Kolping	STANDARD	340.6
Nathan Jeune adulte	La plus basse	1500	Easy Sana (GM)	TELMED	218.8
	La plus haute		Supra	STANDARD	420
Carla Enfant	La plus basse	0	Sanagate	TELMED	65
	La plus haute		indivo	STANDARD	127.5
<hr/>					
Emily Retraité 1	La plus basse	300	Compact	TELMED	294.1
	La plus haute		Kolping	STANDARD	494.5
Richard Retraité 2	La plus basse	500	Compact	TELMED	287.2
	La plus haute		Kolping	STANDARD	482.9
<hr/>					
Emma Etudiante	La plus basse	500	Progrès	HAM	271.9
	La plus haute		Supra	STANDARD	478.4

* Enfant: couverture avec accident - Jeune-adulte et adulte: couverture avec et sans accident - Retraité : couverture avec accident

Totaux par profil

Ménage	Différence en pourcent*	Economie annuelle maximale en francs	Economie annuelle moyenne potentielle
Famille	46%	7626	3813
Retraités	41%	4753.2	2376.6
Etudiante	43%	2478	1239

*Différence en pourcent : différence entre les primes les plus basses et les primes les plus élevées

En analysant les primes les plus basses et les primes les plus hautes par canton sur la base de ces profils, on relève qu'une famille de 4 personnes, assurée dans le canton du Tessin avec la prime la plus haute et, pour ses composants, des franchises respectives de 300/2500/0 et 500, devra payer, au total, 2162.1 CHF par mois. En revanche, dans le cas où la famille change de caisse-maladie pour la prime la moins chère, elle ne devra déboursier "que" 879.2 CHF par mois, soit une économie annuelle maximale de 15394.8 CHF. Bien qu'il s'agisse d'extrêmes dans ce cas, il faut relever tout de même une économie potentielle moyenne de 7697.4 CHF.

Détails des profils

Catégorie d'âge*	Prime	Franchise	Assureur	Modèle	Prime en CHF
David Parent 1	La plus basse	300	Intras	TELMED	348.3
	La plus haute		Kolping	STANDARD	763
Lucy Parent 2	La plus basse	2500	Intras	TELMED	204.6
	La plus haute		Kolping	STANDARD	590.3
Nathan Jeune adulte	La plus basse	1500	Intras	TELMED	250.4
	La plus haute		Kolping	STANDARD	654.9
Carla Enfant	La plus basse	0	Assura	PHARMED	75.9
	La plus haute		indivo	STANDARD	153.9
<hr/>					
Emily Retraité 1	La plus basse	300	Intras	TELMED	348.3
	La plus haute		Kolping	STANDARD	763
Richard Retraité 2	La plus basse	500	Intras	TELMED	336.7
	La plus haute		Kolping	STANDARD	751.4
<hr/>					
Emma Etudiante	La plus basse	500	Intras	TELMED	308.8
	La plus haute		Kolping	STANDARD	713.3

* Enfant: couverture avec accident - Jeune-adulte et adulte: couverture avec et sans accident - Retraité : couverture avec accident

Totaux par profil

Ménage	Différence en pourcent*	Economie annuelle maximale en francs	Economie annuelle moyenne potentielle
Famille	59%	15394.8	7697.4
Retraités	55%	9952.8	4976.4
Etudiante	57%	4854	2427

*Différence en pourcent : différence entre les primes les plus basses et les primes les plus élevées

En analysant les primes les plus basses et les primes les plus hautes par canton sur la base de ces profils, on relève qu'une famille de 4 personnes, assurée dans le canton d'Uri avec la prime la plus haute et, pour ses composants, des franchises respectives de 300/2500/0 et 500, devra payer, au total, 1190.2 CHF par mois. En revanche, dans le cas où la famille change de caisse-maladie pour la prime la moins chère, elle ne devra déboursier "que" 659.5 CHF par mois, soit une économie annuelle maximale de 6368.4 CHF. Bien qu'il s'agisse d'extrêmes dans ce cas, il faut relever tout de même une économie potentielle moyenne de 3184.2 CHF.

Détails des profils

Catégorie d'âge*	Prime	Franchise	Assureur	Modèle	Prime en CHF
David Parent 1	La plus basse	300	SLKK	TELMED	267.4
	La plus haute		Helsana	STANDARD	450
Lucy Parent 2	La plus basse	2500	Assura	HAM	146.6
	La plus haute		Helsana	STANDARD	299.2
Nathan Jeune adulte	La plus basse	1500	SLKK	TELMED	186.7
	La plus haute		Sanitas	STANDARD	327.6
Carla Enfant	La plus basse	0	SLKK	TELMED	58.8
	La plus haute		indivo	STANDARD	113.4
<hr/>					
Emily Retraité 1	La plus basse	300	SLKK	TELMED	267.4
	La plus haute		Helsana	STANDARD	450
Richard Retraité 2	La plus basse	500	SLKK	TELMED	255.8
	La plus haute		Helsana	STANDARD	438.4
<hr/>					
Emma Etudiante	La plus basse	500	Progrès	HAM	239.8
	La plus haute		Sanitas	STANDARD	386

* Enfant: couverture avec accident - Jeune-adulte et adulte: couverture avec et sans accident - Retraité : couverture avec accident

Totaux par profil

Ménage	Différence en pourcent*	Economie annuelle maximale en francs	Economie annuelle moyenne potentielle
Famille	45%	6368.4	3184.2
Retraités	41%	4382.4	2191.2
Etudiante	38%	1754.4	877.2

*Différence en pourcent : différence entre les primes les plus basses et les primes les plus élevées

En analysant les primes les plus basses et les primes les plus hautes par canton sur la base de ces profils, on relève qu'une famille de 4 personnes, assurée dans le canton de Vaud avec la prime la plus haute et, pour ses composants, des franchises respectives de 300/2500/0 et 500, devra payer, au total, 2147.6 CHF par mois. En revanche, dans le cas où la famille change de caisse-maladie pour la prime la moins chère, elle ne devra déboursier "que" 973.6 CHF par mois, soit une économie annuelle maximale de 14088 CHF. Bien qu'il s'agisse d'extrêmes dans ce cas, il faut relever tout de même une économie potentielle moyenne de 7044 CHF.

Détails des profils

Catégorie d'âge*	Prime	Franchise	Assureur	Modèle	Prime en CHF
David Parent 1	La plus basse	300	Supra	HAM	364
	La plus haute		Kolping	STANDARD	754
Lucy Parent 2	La plus basse	2500	Supra	HAM	227.6
	La plus haute		Kolping	STANDARD	582
Nathan Jeune adulte	La plus basse	1500	Supra	HAM	294
	La plus haute		Kolping	STANDARD	646.3
Carla Enfant	La plus basse	0	Supra	HAM	88
	La plus haute		indivo	STANDARD	165.3
<hr/>					
Emily Retraité 1	La plus basse	300	Supra	HAM	364
	La plus haute		Kolping	STANDARD	754
Richard Retraité 2	La plus basse	500	Supra	HAM	352.4
	La plus haute		Kolping	STANDARD	742.4
<hr/>					
Emma Etudiante	La plus basse	500	Helsana	HAM	343.1
	La plus haute		Kolping	STANDARD	704.7

* Enfant: couverture avec accident - Jeune-adulte et adulte: couverture avec et sans accident - Retraité : couverture avec accident

Totaux par profil

Ménage	Différence en pourcent*	Economie annuelle maximale en francs	Economie annuelle moyenne potentielle
Famille	55%	14088	7044
Retraités	52%	9360	4680
Etudiante	51%	4339.2	2169.6

*Différence en pourcent : différence entre les primes les plus basses et les primes les plus élevées

En analysant les primes les plus basses et les primes les plus hautes par canton sur la base de ces profils, on relève qu'une famille de 4 personnes, assurée dans le canton du Valais avec la prime la plus haute et, pour ses composants, des franchises respectives de 300/2500/0 et 500, devra payer, au total, 1306.7 CHF par mois. En revanche, dans le cas où la famille change de caisse-maladie pour la prime la moins chère, elle ne devra déboursier "que" 731.1 CHF par mois, soit une économie annuelle maximale de 6907.2 CHF. Bien qu'il s'agisse d'extrêmes dans ce cas, il faut relever tout de même une économie potentielle moyenne de 3453.6 CHF.

Détails des profils

Catégorie d'âge*	Prime	Franchise	Assureur	Modèle	Prime en CHF
David Parent 1	La plus basse	300	Sanagate	TELMED	287.3
	La plus haute		Visana	STANDARD	481.4
Lucy Parent 2	La plus basse	2500	Sanagate	TELMED	171
	La plus haute		Visana	STANDARD	330
Nathan Jeune adulte	La plus basse	1500	Sodalis	TELMED	209.6
	La plus haute		EGK Laufen	STANDARD	366
Carla Enfant	La plus basse	0	Sanagate	TELMED	63.2
	La plus haute		indivo	STANDARD	129.3
Emily Retraité 1	La plus basse	300	Sanagate	TELMED	287.3
	La plus haute		Visana	STANDARD	481.4
Richard Retraité 2	La plus basse	500	Sanagate	TELMED	283.9
	La plus haute		Visana	STANDARD	474.7
Emma Etudiante	La plus basse	500	Sodalis	TELMED	261
	La plus haute		indivo	STANDARD	419.4

* Enfant: couverture avec accident - Jeune-adulte et adulte: couverture avec et sans accident - Retraité : couverture avec accident

Totaux par profil

Ménage	Différence en pourcent*	Economie annuelle maximale en francs	Economie annuelle moyenne potentielle
Famille	44%	6907.2	3453.6
Retraités	40%	4618.8	2309.4
Etudiante	38%	1900.8	950.4

*Différence en pourcent : différence entre les primes les plus basses et les primes les plus élevées

En analysant les primes les plus basses et les primes les plus hautes par canton sur la base de ces profils, on relève qu'une famille de 4 personnes, assurée dans le canton de Zoug avec la prime la plus haute et, pour ses composants, des franchises respectives de 300/2500/0 et 500, devra payer, au total, 1220.6 CHF par mois. En revanche, dans le cas où la famille change de caisse-maladie pour la prime la moins chère, elle ne devra déboursier "que" 692.1 CHF par mois, soit une économie annuelle maximale de 6342 CHF. Bien qu'il s'agisse d'extrêmes dans ce cas, il faut relever tout de même une économie potentielle moyenne de 3171 CHF.

Détails des profils

Catégorie d'âge*	Prime	Franchise	Assureur	Modèle	Prime en CHF
David Parent 1	La plus basse	300	Assura	HAM	274.7
	La plus haute		Kolping	STANDARD	443.7
Lucy Parent 2	La plus basse	2500	Assura	HAM	152.7
	La plus haute		Kolping	STANDARD	293.4
Nathan Jeune adulte	La plus basse	1500	CSS	HMO	203.1
	La plus haute		Supra	STANDARD	362
Carla Enfant	La plus basse	0	Assura	HAM	61.6
	La plus haute		indivo	STANDARD	121.5
Emily Retraité 1	La plus basse	300	Assura	HAM	274.7
	La plus haute		Kolping	STANDARD	443.7
Richard Retraité 2	La plus basse	500	Assura	HAM	263.1
	La plus haute		Kolping	STANDARD	432.1
Emma Etudiante	La plus basse	500	Progrès	HAM	256.3
	La plus haute		Supra	STANDARD	420.4

* Enfant: couverture avec accident - Jeune-adulte et adulte: couverture avec et sans accident - Retraité : couverture avec accident

Totaux par profil

Ménage	Différence en pourcent*	Economie annuelle maximale en francs	Economie annuelle moyenne potentielle
Famille	43%	6342	3171
Retraités	39%	4056	2028
Etudiante	39%	1969.2	984.6

*Différence en pourcent : différence entre les primes les plus basses et les primes les plus élevées

En analysant les primes les plus basses et les primes les plus hautes par canton sur la base de ces profils, on relève qu'une famille de 4 personnes, assurée dans le canton de Zurich avec la prime la plus haute et, pour ses composants, des franchises respectives de 300/2500/0 et 500, devra payer, au total, 1845.8 CHF par mois. En revanche, dans le cas où la famille change de caisse-maladie pour la prime la moins chère, elle ne devra déboursier "que" 937.6 CHF par mois, soit une économie annuelle maximale de 10898.4 CHF. Bien qu'il s'agisse d'extrêmes dans ce cas, il faut relever tout de même une économie potentielle moyenne de 5449.2 CHF.

Détails des profils

Catégorie d'âge*	Prime	Franchise	Assureur	Modèle	Prime en CHF
David Parent 1	La plus basse	300	Mutuel Ass. (GM)	TELMED	360.4
	La plus haute		Supra	STANDARD	640
Lucy Parent 2	La plus basse	2500	Mutuel Ass. (GM)	TELMED	215.9
	La plus haute		Supra	STANDARD	475.9
Nathan Jeune adulte	La plus basse	1500	Steffisburg KK	TELMED	278.5
	La plus haute		Supra	STANDARD	570
Carla Enfant	La plus basse	0	Arcosana	TELMED	82.8
	La plus haute		indivo	STANDARD	159.9
<hr/>					
Emily Retraité 1	La plus basse	300	Mutuel Ass. (GM)	TELMED	360.4
	La plus haute		Supra	STANDARD	640
Richard Retraité 2	La plus basse	500	Mutuel Ass. (GM)	TELMED	348.8
	La plus haute		Supra	STANDARD	628.4
<hr/>					
Emma Etudiante	La plus basse	500	Steffisburg KK	TELMED	336.9
	La plus haute		Supra	STANDARD	628.4

* Enfant: couverture avec accident - Jeune-adulte et adulte: couverture avec et sans accident - Retraité : couverture avec accident

Totaux par profil

Ménage	Différence en pourcent*	Economie annuelle maximale en francs	Economie annuelle moyenne potentielle
Famille	49%	10898.4	5449.2
Retraités	44%	6710.4	3355.2
Etudiante	46%	3498	1749

*Différence en pourcent : différence entre les primes les plus basses et les primes les plus élevées

Modèles d'assurance alternatifs en Suisse

HAM (Médecin de famille) : L'assuré s'engage toujours à consulter en premier lieu son médecin de famille s'il est malade.

HMO : Une organisation HMO est un réseau de soins composé de médecins réunis dans un cabinet de groupe (HMO).

PHARMED : Médecin de famille + Sun Store

TELMED : Dans ce modèle, les assurés doivent contacter par téléphone un centre de conseil médical avant de se déplacer chez le médecin.

bonus.ch

Les assurés ont tout intérêt à ne pas rester inactifs face à une hausse de primes, même quand celle-ci s'annonce modérée : trop d'assurés hésitent à franchir le pas alors que le catalogue des prestations est prescrit par la loi et identique pour tous les assureurs !

Avec l'aide d'un comparateur en ligne, comparer, étudier sa situation personnelle et découvrir son potentiel d'économies ne prend que quelques minutes. Sur bonus.ch, les consommateurs peuvent, gratuitement, faire des demandes d'offre via le comparatif mis à leur disposition et recevoir leur offre dans les 5 minutes qui suivent. Ils ont également à leur disposition des conseils et astuces pour économiser, des modèles de lettres de résiliation et bien d'autres prestations encore.

Rubrique assurance-maladie sur bonus.ch et primes 2016 : <http://www.bonus.ch/Pag/Assurance-maladie/comparer-primes-maladie.aspx>

Pour plus d'informations :

bonus.ch SA

Patrick Ducret
Directeur
Avenue de Beaulieu 33
1004 Lausanne
021.312.55.91
ducret(a)bonus.ch

Lausanne, le 29 octobre 2015